

Seul le prononcé fait foi

REMISE DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Préfecture de Seine-et-Marne

4 octobre 2018

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Monsieur le Président du Comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports,
Monsieur le Président du Comité départemental olympique et sportif,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,
Mesdames, Messieurs les récipiendaires,
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord remercier le président du Comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports, dont l'engagement pour cette cérémonie témoigne de l'influence de l'action associative sur la vie des femmes et des hommes, ainsi que toute son équipe.

Je tiens à remercier également Monsieur Bernard TALVARD, médaillé olympique, membre de l'association des Trophées de l'Espoir, qui continue par amitié pour le monde du sport et de la jeunesse, d'œuvrer en tant que bénévole à la promotion des médaillés de la jeunesse, des sports et à l'engagement associatif.

Je veux adresser bien entendu mes félicitations aux médaillés de la Seine-et-Marne, promotion 2018. La distinction qui vous est attribuée honore vos engagements dans le monde associatif, au service des activités sportives et des animations en faveur de notre jeunesse.

Quel sens donner à cette médaille ? De mon point de vue, il est triple, à la fois collectif, civique et personnel.

Il convient en premier lieu de l'inscrire dans cet ensemble vaste et essentiel à la vie démocratique et sociale qu'est le mouvement associatif.

L'Etat fixe le cap, bien entendu, car il demeure garant des grands équilibres, notamment en accordant son soutien financier. Mais les associations n'en constituent pas moins des actrices majeures de l'intérêt général, de la cohésion sociale, de la formation et de l'éducation dans notre pays et singulièrement en Seine et Marne.

Tous champs confondus, le département compte en effet entre 15 000 et 17 000 associations en activité, animées par plus de 200 000 bénévoles dont 80 000 agissent régulièrement.

L'association est d'abord et avant tout une collectivité humaine, un lieu d'accueil et d'écoute, un lieu de découverte de soi-même et des autres.

Elle est, de ce fait, un espace d'insertion et d'éducation ; un centre de formation à la vie en collectivité où peut se vivre simplement la concertation, la négociation et la convivialité ; c'est aussi un lieu d'apprentissage de la vie démocratique.

En deuxième lieu, cette distinction vous est remise au nom de l'Etat, dépositaire de l'intérêt général. En l'espèce, il y a une reconnaissance du pays à l'égard de l'ensemble des dirigeants et animateurs bénévoles, sans lesquels aucune vie associative n'est possible.

En honorant l'un des leurs, pris individuellement, c'est l'ensemble des équipes associatives qui sont considérées, tant l'association est une communauté de vie et de pensées.

Enfin, il s'agit bien évidemment d'honorer l'engagement personnel d'un citoyen au service de la collectivité et du bien commun, engagement qui repose sur un sens aigu des responsabilités, et une disponibilité quasi permanente.

Il nous faut, à cet instant, associer à cette fête, les familles des récipiendaires de ce jour, familles le plus souvent engagées dans la même aventure, qui apportent leur concours et leur soutien, et supportent souvent la disponibilité précédemment évoquée.

L'engagement du bénévole est aussi source de richesses.

Il repose sur ces valeurs qui fondent le mouvement associatif : l'intelligence du cœur et de l'esprit, la volonté de progresser en commun et construire une société ouverte à tous, le souci de l'éducation des jeunes. Chacun sait ici combien tout ceci est porteur de joies et de satisfactions profondes.

Les récipiendaires récompensés ce soir en présence de leurs parrains, d'élus locaux, de présidents d'associations et de la presse, témoignent de la vitalité de la vie associative Seine-et-Marnaise et contribuent à valoriser davantage la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Je souhaite rendre hommage à vos parcours respectifs et à vos engagements, très divers dans leurs formes et pour le bien commun du développement du sport, des activités de la jeunesse et de l'éducation populaire auprès des publics en situation de handicap ou de précarité.

Au-delà des félicitations, au-delà du sens donné à cette médaille, ce sont nos remerciements qu'il nous faut chaleureusement et sincèrement exprimer pour le travail accompli, en soulignant que cette distinction est une invitation à poursuivre et persévérer, en ayant toujours le souci de préparer la relève pour que perdure cette belle aventure de la vie associative.

Enfin, à la lecture des récipiendaires, je n'ai pas manqué de remarquer la faible proportion de bénévoles issus des mouvements autres que le sport, et aussi de femmes - 30 % - malgré les efforts de ces derniers mois.

Or, vous savez que le Président de la République et le gouvernement se sont résolument engagés en faveur de la jeunesse, du handicap, de la pauvreté et des femmes.

C'est donc en leur témoignant la reconnaissance de la Nation, que nous contribueront aussi à faire évoluer les mentalités et à leur donner la place qui leur revient dans notre société.

A l'heure où celle-ci s'interroge sur sa compétitivité économique et sociale, il faut que notre pays puise sa force au sein de l'ensemble des forces vives potentielles, sans aucune exclusive, ni aucun préjugé. Nous devons ainsi tendre à ce que les femmes récipiendaires accomplissent, dans les mêmes délais et aux mêmes âges, le même parcours que les hommes pour l'obtention des mêmes niveaux de récompense.

Aussi, je compte sur vous tous pour améliorer leur représentativité et la direction de la cohésion sociale est chargée, sous mon autorité, d'y veiller et de faire des propositions en ce sens.

Merci et encore bravo à tous.